



ANDRÉ
BOULLOCHE
LYCÉE PROFESSIONNEL
Formations de l'Habitat & de l'Énergie.

**CAHIER DES CLAUSES
TECHNIQUES PARTICULIERES**

**ACHAT D'UNE CENTRALE D'USINAGE NUMERIQUE
ATELIER MENUISERIE BOIS**

**Lycée Professionnel André Bouloche
32 rue du Plessis
44600 Saint Nazaire**

Représenté par Daniela CHAUVÉAU, Proviseure

Objet du marché :

Acquisition d'une centrale d'usinage à commande numérique neuve en remplacement d'une centrale d'usinage à commande numérique de marque SCM RECORD AL 100.

Cette machine-outil doit permettre de réaliser des activités de découpe, perçage, détournage, façonnage, défonçage, usinage en système 32 pour quincaillerie et perçage en bout. Elle sera mise en œuvre dans le processus de fabrication des meubles dans le cadre des formations dispensées dans l'établissement.

Caractéristiques du matériel :

- Faible encombrement 3500 x 4000 mm pour l'espace de travail dont 2900mm x 1650 mm pour le matériel
- Poids du matériel inférieur à 1000 kg
- Chargement des panneaux à l'horizontal
- Largeur de panneaux utile : mini 70 mm, maximum de 1250 mm
- Longueur de panneaux non limitée
- Epaisseur de panneau : maximum de 50 mm, minimum de 3 mm
- Système à double pinces indépendant pour le déplacement des pièces
- Fonctionnement sur 3 axes
- Chargeur d'outils automatique à 4 positions
- Dispositif de découpe de panneau en continu par fonction de pinces indépendantes
- Magasinage d'outils comprenant un set d'outils :
 - 2 Jeux de mèches pour travaux courant d'agencement (Diam 5 à 35)
 - 1 Jeu de mèches diamant de diamètre 12, 16, 20
 - 2 Jeux de pinces de serrage de diamètre de 6 à 20
 - 1 lame à rainurer à plaquette
- Option Lamello Clamex ou équivalent
- Interface/logiciel pour la prise en charge de fichier de dessin au format DXF et l'écriture TPA (ordinateur PC inclus à l'offre)

Le matériel proposé devra présenter les caractéristiques techniques minimales obligatoires définies par les normes : NF et CE.

Prestations attendues :

- 1) Démontage et enlèvement (engin de levage, de manutention et transport inclus) du centre d'usinage SCM RECORD 100 AL;
 - a. Démontage du centre, des grilles de sécurité et de l'armoire de commande
 - b. Evacuation du centre d'usinage
 - c. Proposition de reprise financière du centre d'usinage

 - 2) Livraison (transport, déchargement, manutention et mise à disposition d'engin de levage inclus) et installation du nouveau matériel sur site comprenant :
 - a. Le raccordement au réseau électrique (incluant la fourniture des pièces et matière d'œuvre nécessaires au câblage) actuellement en triphasé
 - b. Le raccordement au réseau pneumatique avec vase tampon ou purge.
 - c. Le raccordement au réseau d'aspiration actuelle (incluant la fourniture des pièces, matière d'œuvre et moyens nécessaires à la mise en œuvre)
 - d. Une formation des enseignants sur site (durée et modalités à préciser dans l'offre)
 - e. Fourniture de tous les certificats de conformité aux normes européennes et notamment à l'annexe I du livre II du code du travail.
 - f. Fourniture d'un jeu de documentation complet (utilisation, maintenance, ...) en langue française en deux exemplaires, cette documentation (plan et contenu) est conforme à la définition donnée par le document (Spécifications Techniques Communes aux machines destinées aux établissements, de l'Observatoire National de la Sécurité des Etablissements Scolaires).

 - 3) SAV et garantie :
- Le prestataire doit :
- a. Indiquer la durée et les éléments couverts par la garantie
 - b. Préciser la périodicité et les opérations à effectuées pour assurer la maintenance du matériel
 - c. Proposer un contrat de maintenance
 - d. Être en capacité d'assurer en interne les interventions nécessaires à la maintenance, l'entretien et les réparations du matériel
 - e. Indiquer le délai d'intervention en cas de panne
 - f. Indiquer les tarifs liés à une intervention en SAV (tarif horaire, frais de déplacement, etc.)
 - g. Être en mesure de garantir l'approvisionnement en pièce détachées et fournir les agréments/certifications du fabricant pour assurer le SAV dans sa globalité.

Chiffrage :

Le chiffrage doit prendre en compte la totalité de la prestation et devra être le plus détaillé possible.

Critères d'attribution :

Qualité technique : 40%

Prix : 30%

Qualité de l'offre de service (livraison, SAV, formation, délai d'intervention) : 30%

A....., le

(cachet et signature)